



# SURVEILLANT.E DE BAINADE

Cette année, la Direction Jeunesse te propose une session de qualification BAFA, troisième partie permettant l'obtention du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur.

D'une durée de **huit jours**, cette dernière étape sera l'occasion de faire le bilan de ta première expérience vécue en tant qu'animateur ou animatrice lors du stage pratique et d'acquérir des compétences dans la préparation et la surveillance des activités de baignade.

Cette session sera également l'occasion d'approfondir les contenus abordés en formation générale. Son obtention te permettra de travailler en tant qu'animateur.trice diplômée.

Durant ce stage, les temps de formation alterneront entre apports théoriques et examens pratiques.

Cette formation sera co-organisée avec l'association Les Francas. L'objectif sera de te préparer à passer les épreuves théoriques et pratiques de l'examen de fin de formation pour pouvoir ensuite appliquer ces prérogatives durant les activités de baignade proposées aux enfants et aux adolescents.

Les titulaires du BAFA ayant suivi avec succès une session de qualification disposent de prérogatives spécifiques dans l'encadrement des activités de baignade.

La qualification se déroule en deux parties :

- un examen pratique portant sur les épreuves suivantes : le 50 mètres mannequin, le 200 m nage libre, non chronométré et l'épreuve de secourisme (PSC1).
- un examen théorique portant sur la réglementation et l'organisation des baignades en accueil collectif de mineurs ainsi qu'un volet sur la prévention des noyades.

Un entretien préalable à la participation au stage sera mené par la Direction Jeunesse pour évaluer ton implication dans le projet.

## INSCRIPTIONS

Du 21 mars au 1<sup>er</sup> avril 2022 à la Direction Jeunesse  
3/5 rue Raspail - 01 49 60 25 10 ou 01 49 60 25 32

Formulaire sur place ou téléchargeable sur le site de la ville  
[jeunes.ivry94.fr](http://jeunes.ivry94.fr)

**Entretien de motivation : du 4 au 15 avril 2022**  
sur rendez-vous à la Direction Jeunesse

**Confirmation de l'inscription : le 19 avril 2022.**

**Les familles qui n'auraient pas soldé les frais des précédents stages sont invitées à le faire avant de procéder à toute nouvelle demande d'inscription.**

La Ville a mis en place pour toutes les activités et services proposés, un tarif proportionnel aux ressources. Le calcul du quotient familial permet de payer le stage en fonction du revenu familial.

Pour faire calculer votre quotient familial (obligatoire avant toute inscription à une session BAFA) et/ou connaître le montant de votre facture, le service Pôle Familles se tient à votre disposition au 37 rue Saint-Just, uniquement sur rendez-vous.

Prenez rendez-vous en ligne : [pole.familles@ivry94.fr](mailto:pole.familles@ivry94.fr)  
ou par téléphone au **01 49 60 24 03**.

Si tu es retenu.e pour la formation, tu devras impérativement te munir des photocopies des documents suivants :

- Pièce d'identité
- Attestation de sécurité sociale
- Calcul du quotient familial
- Fiche sanitaire complétée (téléchargeable sur le site [ivry94.fr](http://ivry94.fr)) ou à retirer sur place à la Direction Jeunesse
- Ton numéro d'inscription sur le portail [bafa-bafd.jeunes.gouv.fr](http://bafa-bafd.jeunes.gouv.fr)

En raison de la situation sanitaire et de l'évolution des mesures qui peuvent être prises, la session approfondissement BAFA est susceptible d'être modifiée ou annulée. L'initiative tient compte des protocoles sanitaires en vigueur, nous vous invitons à respecter les gestes barrières lors de celle-ci.

## Renseignements concernant le jeune ou l'autorité parentale (pour le/la participant.e)

NOM, PRÉNOM .....

	Père ou tuteur	Mère ou tutrice	Jeune majeur
Nom (en majuscules)			
Prénom			
Adresse (n° rue, bât., appt., ville)			
Tél. domicile			
Tél. professionnel			
Tél. portable			
Courriel			
Mutuelle			
N° de S.S. dont dépend le jeune			

**JE, SOUSSIGNÉ.E :** .....

Déclare avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription et de facturation du stage stipulées dans ce document.

**Signature(s) obligatoire(s)**

Parents ou tuteur pour les mineurs

Numéro de BAFA .....